

13. Partridge E. Slang Today and Yesterday. - London, 1935.  
 14. Philipson U. Political Slang 1750-1850. - London, 1941.  
 15. Quirk R. The Use of English. - London, 1968.

### Использованные источники

1. Дубягин Ю.П., Теплицкий Е.А. Краткий англо-русский и русско-английский словарь уголовного жаргона. - М., 1993.  
 2. Encyclopedia of Criminal Language /Copyright 1994, 1995 by Zane Publishing, Inc. And Crime Data Research News Service, Inc.// CD

## L'OPPOSITION SINGULIER / PLURIEL DANS LA PERSONNE VERBALE

J. Baghana

*Université d'Etat de Belgorod*

La question de l'opposition singulier / pluriel dans la personne verbale a toujours fait l'objet d'une étude détaillée par les linguistes et les grammairiens. "Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas" (Benveniste, 1966: 261). Le verbe est relié à la conjugaison. Or les formes de conjugaison sont liées directement à la personne. On peut donc dire que dans toutes les langues qui possèdent un verbe, on classe les formes de la conjugaison d'après leur référence à la personne, l'énumération des personnes constituant proprement la conjugaison. Il convient de souligner que dans l'expression française, ce sont les pronoms personnels qui servent à marquer la personne verbale. Nous remarquons l'opposition de trois personnes dans cette catégorie de la personne: la personne qui parle (*je chante*), la personne à qui s'adresse la parole (*tu chantes*), la personne (ou l'objet) dont on parle (*il chante*). Toutes ces trois personnes ont des formes du pluriel (*nous chantons*), (*vous chantez*), (*ils chantent*). Ainsi E. Benveniste va créer une théorie de la personne verbale en notant une opposition entre les deux premières personnes et la troisième (Benveniste, 1966: 70). Pour lui "je" et "tu" ont une unicité spécifique: le "je" qui énonce, le "tu" auquel "je" s'adresse sont uniques; mais "il" peut être une infinité de sujets – ou aucun. Il se trouve que le "je" peut devenir un "tu" et vice versa. Donc le "je" et le "tu" sont inversibles. Aucune relation pareille n'est possible entre l'une de ces deux personnes et la forme "il" (Benveniste, 1966: 230). Un autre trait particulier contrairement aux deux premières personnes, les pronoms personnels de la troisième personne ont deux genres: un masculin et un féminin (*il/elle*) auxquels ils se réfèrent. Cependant ici comme l'a remarqué St. Lampach: "Le genre du pronom peut ne pas correspondre à celui du substantif s'il y a une divergence entre le genre grammatical et le sexe. On est tenté de désigner une sentinelle au moyen du masculin il" (Lampach, 1956: 52). Et la troisième personne peut ne renvoyer à rien: *il pleut, il neige* (forme impersonnelle). On peut remarquer aussi beaucoup de cas d'emploi des formes personnelles du verbe sans pronoms personnels dans les lettres: *Ne peut pas venir; Bonne journée; Suis bien reposé*. A ces cas peuvent être ajoutées les constructions à deux ou plusieurs verbes au même sujet telles que: *Elle apporta les fruits et se dirigea vers la cuisine*. On ne peut pas parler ici de

l'omission du pronom personnel car le sujet réunit plusieurs formes verbales de la même personne. Les pronoms *je*, *tu*, *il* dans les conditions déterminées peuvent se trouver en postposition par rapport au verbe. Ils se caractérisent par une certaine mobilité. *Regarde-t-il ? ; je mangerai, dit-il*. Ainsi pour tout dire la deuxième personne "tu" est définie comme la personne non-subjective en face de la personne subjective "je". L'opposition de la personne "je" à la personne "non-je" est constituée à la base de subjectivité. Une opposition nette se remarque entre les deux premières personnes à la troisième. "La troisième personne n'est pas une personne"; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la non-personne (Benveniste, 1966: 228). Donc les formes "je" et "tu" possèdent la marque de la personne, tandis que "il" en est privé. "Il" se réfère à un objet placé hors de l'allocution et a pour caractéristique et fonction constantes de représenter un invariant non-personnel, et rien que cela. G. Galichet parlant de la troisième personne a souligné: "On pourrait même se demander s'il mérite (*il*) véritablement le nom de la personne car en somme on ne le met pas sur le plan du dialogue: on en parle comme d'une chose" (Galichet, 1970: 111). La troisième personne selon G. Moignet, bien que passive et absente de l'interlocuteur n'en est pas moins une personne et non pas la "non-personne" (Moignet, 1974: 82).

Un autre point saillant concernant la catégorie de la personne est la valeur des formes du pluriel. Plusieurs grammairiens ont fait la distinction entre le pluriel des personnes verbales et le pluriel nominal. Damourette et Pichon ont remarqué que "nous" ce n'est pas plusieurs "moi", c'est moi plus une ou plusieurs autres personnes non-locutives. "Vous", ce n'est pas toujours plusieurs "toi", c'est toi plus une ou plusieurs autres personnes qui peuvent n'être pas allocutives (Damourette, Pichon, 1970, IV: 245). La première personne du pluriel ne montre pas le locuteur comme le fait la première personne du singulier, mais le locuteur avec plusieurs autres personnes. Ainsi "nous" n'est pas un "je" quantité ou multiplié, c'est un "je" dilaté. La forme de la première personne du pluriel représente un pluriel inclusif (moi + vous) et le pluriel exclusif (moi + eux). La forme "nous" se caractérise par le principe général de relations de personnes. La forme de la deuxième personne désigne l'interlocuteur plus une ou plusieurs autres personnes. Dans le passage du "tu" à "vous" (vous collectif ou vous de politesse), il ne s'agit pas de la pluralisation, mais d'une généralisation de "tu". Cependant le pluriel de la troisième personne contrairement aux deux premières est presque un véritable pluriel. Ce pluriel a la valeur de marquer quelques personnes qui ne prennent pas place dans la parole. Ainsi pour Benveniste cette valeur générale de la troisième personne du pluriel est la même que celle du singulier. C'est une forme de la non-personne, exprimant l'ensemble indéfini des êtres non-personnels. La distinction du singulier et du pluriel doit s'interpréter dans l'ordre de la personne (singulier) et la personne (pluriel) – la seule personne capable d'admettre un véritable pluriel est la troisième personne qui est une non-personne. Les formes "nous" et "vous" ne nous donnent pas la possibilité de distinguer la personne verbale et la personne linguistique. A l'impératif ces pronoms peuvent disparaître : selon L. Bondy, la forme *chante* est doublement non marquée par l'absence de

désinence dans le paradigme de l'impératif (*chantons, chantez*) d'une part et par l'absence du pronom sujet par rapport à l'indicatif (Bondy, 1968: 34). On peut en conclure que dans le français moderne la catégorie de la personne verbale est exprimée en premier lieu par les pronoms personnels, employés seuls ou en combinaison avec les flexions.

La forme "nous" en dehors du pluriel ordinaire peut avoir deux emplois opposés : le "nous" dit "de majesté" et le "nous" dit "de modestie" (le nom d'auteur). C'est donc une substitution de la première personne du pluriel à la première personne du singulier. La forme "vous" peut être impersonnelle ou employée dans un sens indéterminé. *Lorsque vous achetez un livre, on vous donne un calendrier (lorsqu'on achète)*. Un autre trait particulier est le changement du pronom personnel "il" par le pronom indéfini "on". Aujourd'hui dans l'expression française "on" se substitue à tous les pronoms personnels au singulier et au pluriel. *On a fait tout le nécessaire (J'ai fait tout le nécessaire); Voyons, on ne parle plus ? (Vous ne parlez plus ?); Alors on se mit à chanter (nous nous sommes mis à chanter)*, etc. La forme "on" + verbe à la troisième personne peut représenter n'importe quelle personne à condition de marquer un être animé.

Ainsi l'opposition singulier / pluriel dans la personne verbale n'est pas du tout ce qu'elle est dans le système du substantif. Il y a donc une différence capitale entre la première et la deuxième personnes d'une part et la troisième d'autre part. L'opposition est nette.

### Bibliographie

1. Benveniste E. De la subjectivité dans le langage. Problèmes de linguistique générale. - Paris, 1966.
2. Benveniste E. Structure des relations de la personne dans le verbe. Problèmes de linguistique générale. - Paris, 1966.
3. Bondy L. Eléments de linguistique. S. Orthophonie. - Paris, 1968.
4. Damourette J., Pichon E.D. Des mots à la pensée. Essai de grammaire française. T. IV, - Paris, 1970.
5. Galichet G. Grammaire structurale du français moderne. - Paris, 1970.
6. Lampach St. La relation des genres dans le système des pronoms de la troisième personne en français moderne. - Word, 1956 ; V.12. - №1.
7. Moignet G. Personne humaine et personne d'univers. Contribution à l'étude du verbe impersonnel. Etudes de psycho-systématique française. - Paris, 1974.

## LA NEGATION: UN DES TERMES ESSENTIELS DE L'EXPRESSION FRANÇAISE

J. Baghana  
*Université d'Etat de Belgorod*

Un des points les plus importants de l'expression française est la négation. L'utilisation de cette négation nous semble, de prime abord, simple et facile dans sa forme. Cependant le fond de la question nous présente des difficultés dues à son emploi à l'oral comme à l'écrit.